



Gilles Pargneaux
Député au Parlement européen

Jeudi 9 septembre 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reconduites de Roms: le Parlement rappelle la France à l'ordre

Le Parlement européen vient d'adopter une résolution demandant à la France et aux Etats membres de l'Union européenne de "suspendre immédiatement" les expulsions de Roms (337 pour; 245 contre; 51 abstentions).

Réagissant à l'issue du vote, Gilles Pargneaux, eurodéputé de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates, a estimé qu'avec l'adoption de ce texte:

"Les groupes socialiste, vert, communiste et libéral, rédacteurs de la résolution, ont remporté une victoire politique importante contre la droite et la Commission européenne. Le rejet de la motion de résolution proposée par la droite européenne et les conservateurs britanniques qui ne mentionnait pas la France doit davantage être souligné."

Gilles Pargneaux rappelle que " la politique de Nicolas Sarkozy constitue une violation au principe de libre circulation des personnes garanti par l'Union européenne. En aucun cas, les textes communautaires ne stipulent que l'absence de revenus puisse justifier une expulsion automatique des citoyens de l'Union. De plus, les restrictions à la liberté de circulation et de séjour ne peuvent se fonder que sur un comportement individuel et non sur des considérations générales relevant de la prévention ni sur l'origine ethnique ou nationale."

Pour Gilles Pargneaux, "il s'agissait également de dénoncer le laisser-faire de la Commission, pourtant gardienne des traités, chargée de vérifier la conformité des actions menées par les Etats membres avec le droit primaire et la législation de l'Union. Cette dernière doit à présent procéder à une analyse exhaustive de la situation en France et dans tous les Etats membres".

"La Commission européenne doit enfin prendre ses responsabilités et travailler immédiatement à l'élaboration d'une stratégie claire et déterminée en faveur de l'intégration des Roms en Europe. Ce manque d'engagement ne peut plus durer", ajoute l'eurodéputé.

"Aujourd'hui, le Parlement a démontré que l'Europe ne pouvait rester silencieuse face au recours dans certains Etats membres à des pratiques proches du populisme et du racisme. Cette chasse aux sorcières contre les Roms doit cesser", conclut Gilles Pargneaux.



Contact presse : Perrine Andrzejewski
Assistante parlementaire
00 32 2 283 74 40 - perrine.andrzejewski@europarl.europa.eu